

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 octobre 2023

N° CM09102023-04
CPG

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 3 octobre 2023

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, M N. RIPAUT, Mme E. RABILIER, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, Mme LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme MB VINCENT
M F. RABAUD
M P. BOUSSEAU
M M. PRAUD

Procuration à
"
"
"

M N. RIPAUT
M JC MARCHAND
Mme L. VILLATEAU
M. JM BEAUFFRETON

Secrétaire : M JM BEAUFFRETON

OBJET : SOLIDARITE MAROC – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FACECO EN SOUTIEN AUX VICTIMES DU SEISME DU 8 SEPTEMBRE 2023

CONSIDERANT qu'un séisme de magnitude 6,8 survenu le 8 septembre 2023 au Maroc a fait plusieurs milliers de victimes ;

CONSIDERANT qu'en soutien aux populations touchées par cette catastrophe le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, via son centre de crise et de soutien, a mobilisé, à la demande de Mme Catherine COLONNA, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, les fonds de concours des collectivités territoriales (FACECO - Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales) et des entreprises ;

CONSIDERANT que les dons versés à ces fonds de concours permettent de soutenir la réponse d'urgence mise en œuvre par des ONG françaises et internationales déjà présentes et actives dans les zones sinistrées, en appui aux autorités marocaines ;

CONSIDERANT qu'en fonction de l'évaluation des besoins réalisée par les autorités marocaines, cette aide d'urgence pourrait également financer la mise en œuvre d'opérations humanitaires de secours d'urgence et de dons d'équipements et de vivres, au bénéfice des populations sinistrées ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné pour 29 votants, 28 voix pour et 1 abstention :

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 1 500,00 € au FACECO en soutien aux victimes du séisme du 8 septembre 2023, au Maroc.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Jean-Michel BEAUFFRETON
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire